



Le Saint-Siège

DISCOURS À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE DE S.E. M. JOSÉ AYALA LASSO, NOUVEL AMBASSADEUR D'ÉQUATEUR PRÈS LE SAINT-SIÈGE*

Jeudi 14 octobre 1999

Monsieur l'Ambassadeur,1. Je suis très heureux de vous souhaiter la bienvenue et de recevoir, à l'occasion de cet acte solennel, les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de l'Équateur près le Saint-Siège. Je vous suis très reconnaissant des paroles courtoises que vous m'avez adressées, ainsi que du salut cordial et respectueux du Président constitutionnel de la République, M. Jamil Mahuad, auquel je vous prie de transmettre mes meilleurs vœux de paix et de bien-être, ainsi que mes vœux de prospérité et de progrès intégral pour la bien-aimée nation équatorienne.2. Dans vos paroles, vous avez fait référence à l'Accord de paix signé il y a un peu moins d'un an entre votre pays et la République soeur du Pérou, et dans les négociations duquel vous avez joué un rôle important. J'ai eu la satisfaction de constater comment mes appels au dialogue respectueux et à la négociation franche et digne entre les deux parties furent accueillis, ouvrant ainsi une nouvelle phase entre ces deux pays latino-américains, qui possèdent en commun de nombreuses valeurs. La capacité de parvenir à la solution d'un problème séculaire doit faire mûrir l'enracinement des Équatoriens dans la tradition pacifique de cette région, et ils doivent se sentir profondément engagés dans la lutte contre le trafic de drogue et la corruption, fléaux sociaux qui concernent en particulier les jeunes, et qui mettent en danger la paix sociale et la stabilité. C'est pourquoi, il faut espérer que l'Équateur trouvera dans la communauté européenne tout l'appui et l'aide financière nécessaire pour y faire face.3. D'autre part, je sais que la grave situation économique que le pays traverse, ainsi que la lourde dette extérieure et intérieure sont sérieusement affrontées par tous les acteurs de la vie politique, économique et sociale. En diverses occasions, j'ai fait référence à cette grave situation, qui à l'échelle mondiale présente de nombreux problèmes et empêche tant de pays d'échapper au sous-développement et de parvenir à des niveaux de bien-être souhaitables. A ce propos, je désire réaffirmer ce que j'ai évoqué dans la Lettre apostolique *Tertio millennio adveniente* (cf. n. 51), avec l'espérance que l'on encourage un juste développement pour tous.

Il est également important que la société équatorienne prenne conscience de cela et, avec une attitude véritablement solidaire, qu'elle soit disposée à supporter les sacrifices nécessaires qui, en aucun cas, ne doivent aggraver les conditions de pauvreté des classes les plus humbles. Il serait souhaitable que l'Équateur, dont certaines régions ont été gravement touchées par de récentes catastrophes naturelles, puissent bénéficier d'une attention particulière de la part des organismes internationaux. En ce moment, je suis avec attention les nouvelles qui nous parviennent au sujet de l'activité du volcan Pichincha, en espérant que celui-ci n'entraîne pas d'autres dommages.4. Je me réjouis de constater que la Constitution de votre pays tient compte de l'importance de l'éducation et ratifie la reconnaissance du droit des

parents à choisir l'éducation de leurs enfants. Cela représente un pas important, par rapport au régime étatique typique des temps passés, et qui souligne dans la loi la liberté des parents de demander pour leurs enfants une éducation religieuse selon leur propre credo. Cette liberté pour s'ouvrir au transcendant ne constitue en aucun cas un privilège de classe sociale, mais une condition indispensable pour que les enfants et les jeunes reçoivent une formation intégrale, qui les rende capables de construire un monde plus humain, plus digne et solidaire.

La loi susmentionnée permet certainement aux diocèses d'offrir une collaboration adéquate, y compris dans les écoles publiques. Il est également souhaitable que, au niveau universitaire, le principe de la liberté religieuse préside à la législation correspondante, pour que soit respectée la forme d'organisation particulière des Universités catholiques et que cela constitue ainsi un signe de reconnaissance de l'autonomie légitime que doit posséder l'Université.⁵ Monsieur l'Ambassadeur, vous avez également fait référence aux relations Eglise-Etat en Equateur, qui se sont distinguées par leur respect réciproque et leur cordialité. Le respect, conduit à ne pas interférer dans ce qui est propre à chaque institution, mais à se soutenir réciproquement et à collaborer pour obtenir le meilleur bien-être possible pour la communauté nationale. C'est pourquoi, à travers un dialogue constructif, il est possible de promouvoir des valeurs fondamentales pour l'organisation et le développement de la société. A ce propos, même si la mission de l'Eglise est d'ordre spirituel et non politique, favoriser des relations cordiales entre l'Eglise et l'Etat contribue certainement à l'harmonie, au progrès et au bien-être de tous, sans aucune distinction.⁶ Au moment où vous assumez la haute charge à laquelle vous avez été nommé, je désire former des vœux pour l'heureux et fructueux déroulement de votre mission auprès du Saint-Siège. En vous demandant de bien vouloir transmettre ces sentiments au Président de la République, à son gouvernement, aux autorités et au cher peuple équatorien, je vous assure de ma prière au Tout-Puissant pour qu'il vous assiste toujours de ses dons, ainsi que vos collaborateurs, les dirigeants et les citoyens de votre noble pays, dont je garde toujours le souvenir avec une affection

particulière.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.44 p.4. © Copyright 1999 - Libreria Editrice Vaticana*